



Règlement du Prix TERRITORIA 2018

valorisant l'innovation dans les territoires

Date limite d'envoi des dossiers : 29 juin 2018

Article 1. Les candidats

Le Prix TERRITORIA 2018 est ouvert aux :

- Collectivités territoriales
- Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Etablissements publics de coopération culturelle (EPCC)
- Mairies d'arrondissement (pour Paris, Lyon et Marseille)
- Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS)
- Tous les syndicats regroupant ces structures publiques.

Article 2. Le dossier

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

1. **un dossier** pour chaque innovation candidate, à télécharger sur le site Internet, comprenant au minimum la fiche d'inscription, la fiche de synthèse et une illustration de la réalisation candidate.
2. **un bon de commande** (si nécessaire dans la collectivité pour la facturation) pour les droits de dossier : 130 € TTC pour le premier dossier candidat et 100 € pour les suivants.

Tout document, numérisé, qui permettra au Jury de mieux apprécier la réalisation innovante candidate est le bienvenu.

***Important :** Les auteurs candidats devront s'assurer de l'accord préalable de tout tiers pouvant être impliqué moralement dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise l'Observatoire National de l'Innovation Publique à le publier et à le diffuser, en tout ou en partie. Il est conseillé au candidat porteur d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement.*

Article 3. L'envoi du dossier

Le dossier entièrement numérisé doit être envoyé au plus tard le 29 juin 2018 à :

leonore.carpentier@territoria.asso.fr

Les éventuels compléments de dossier sur clé USB doivent être postés (en courrier simple) à :
Observatoire **TERRITORIA** - 48 rue Sarrette – 75685 PARIS Cedex 14.

Article 4. Les domaines de participation au Prix TERRITORIA 2018

Le Prix TERRITORIA concerne **tous** les domaines d'innovation dans les territoires. Toutes les précisions concernant ces domaines et les initiatives innovantes susceptibles d'y être rattachées sont développées sur le blog www.blog-territoria.org.

Article 5. Le jury

Pour chaque domaine d'innovation, un Comité d'experts effectuera en septembre la présélection des meilleurs dossiers au regard des critères de l'Observatoire National de l'Innovation Publique :

- la qualité novatrice des travaux,
- la capacité à être transposé à d'autres collectivités,
- la bonne utilisation des deniers publics.

Ces dossiers seront ensuite présentés au jury du Prix TERRITORIA qui appréciera souverainement leur capacité à répondre aux critères de sélection ci-dessus définis.

Le Jury du Prix TERRITORIA 2018 pourra attribuer un TERRITORIA d'Or, un TERRITORIA d'Argent, un TERRITORIA de Bronze, ou n'accorder aucun TERRITORIA dans les domaines suivants :

- **Aménagement/Urbanisme**, parrainé par Fimbacte
- **Civisme/Citoyenneté**, parrainé par les Editions Sorman
- **Communication**, parrainé par le Groupe BEDC
- **Culture/Patrimoine**, parrainé par Gras Savoye
- **Transition énergétique**, parrainé par Engie
- **Revitalisation commerciale**, parrainé par la F D J
- **Transition numérique**, parrainé par Orange
- **Ecologie/Environnement**, parrainé par Les Ecomaires
- **Enfants et adolescents**, parrainé par l'Unicef
- **Prévention**, parrainé par SMACL Assurances
- **Gouvernance**, parrainé par l'AMF
- **Lien social**, parrainé par La Poste
- **Innovation managériale**, parrainé par Innov'acteurs
- **Ressources humaines**, parrainé par Editions WEKA
- **Territoires innovants**, parrainé par Bouygues ES
- **Pilotage/Evaluation**, parrainé par KPMG
- **Qualité de vie**, parrainé par Sodexo
- **Services aux personnes**, parrainé par FESP

Par ailleurs, après analyse des dossiers candidats, **le jury se réserve le droit de modifier le domaine de participation d'un dossier et/ou de créer de nouveaux domaines pour prendre en compte l'actualité de l'innovation.**

Tous les candidats seront immédiatement informés des décisions du Jury qui seront sans appel.

Article 6. Les Prix des partenaires du Prix TERRITORIA 2018

- Parmi les **Trophées Eco actions 2018**, organisés par les Eco Maires, le Trophée de l'**Innovation** sera décerné par l'Observatoire TERRITORIA. Inscriptions et renseignements sur le site www.ecomaires.com
- Dans le cadre de **FIMBACTE 2018** sera décerné un **Prix spécial TERRITORIA Innovation publique** : Inscriptions et renseignements sur le site www.fimbacte.com

Article 7. Les lauréats du Prix TERRITORIA 2018

Les Trophées du Prix TERRITORIA 2018 seront remis aux lauréats le mardi **13 novembre**, dans les Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat (à confirmer).

Les lauréats autorisent la transmission de leur dossier à la presse et à d'autres collectivités.

Ils verront, en particulier, leurs initiatives valorisées sur le site de l'Observatoire TERRITORIA ainsi que dans les publications de ses partenaires.

Les « parrains » des Prix TERRITORIA, tous experts dans leur domaine, pourront leur proposer **un suivi de leur réalisation pendant une année** et le retour d'expérience pourra être valorisé lors des Entretiens TERRITORIA l'année suivante.

Tous les lauréats pourront également adhérer au « **Club des innovateurs TERRITORIA** » - réservé aux seules collectivités ayant été primées par l'Observatoire TERRITORIA - pour y partager les expériences de ses membres et bénéficier de ses prestations.

Article 8. Acceptation des conditions de participation

Le seul fait de participer implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de ce règlement. Toute indication inexacte de la part d'un candidat sur son identité, son statut ou la réalité de la réalisation candidate entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.

Les institutions, associations, entreprises et médias qui soutiennent l'Observatoire National de l'Innovation Publique et le Prix TERRITORIA 2018

Sénat, Ministère de la Cohésion des territoires, AMF, Eco-Maires, ADF, ADCF, APVF, Villes de France, AMRF, DITP, CGET, Ville et Banlieue, France Urbaine, UNICEF, Caisse des Dépôts, ENGIE, Orange, BOUYGUES Energies & Services, FDJ, FESP, SMACL, Sodexo, Groupe BEDC, Gras Savoye, Séance Publique, Groupe La Poste, KPMG, Monnaie de Paris, MERCURE Local, Edenred, Elior, DEXTERA, DIRCAB, CNFPT, SNDGCT, UNCT, AITF, ATTF, EUROPA, IDAP, FIMBACTE, Innov'Acteurs, Maires de France, La Lettre du Maire, La Lettre du Maire rural, Internet.mairie, Environnement local, La Lettre de l'Employeur territorial, La Revue Parlementaire, Le Bulletin des Elus locaux, La Lettre du Secteur Public, Alliancy Le mag, ID-Efficience territoriale.